

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 place des promenades 79600 AIRVAULT



Déc n°2026-010

## Décision

### Convention d'adhésion à la CANUT

- Vu la délibération n°D2023-061 en date du 26 septembre 2023 déléguant des compétences au Président

Le Président décide :

#### Article -1.

D'accepter la convention de mise à disposition de l'accord-cadre « Distribution de logiciels multi-éditeurs et prestations de services associées » sans aucun frais.

#### Article -2.

De signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

#### Article -3.

D'en informer lors d'un prochain conseil communautaire conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

A Airvault, le 1er avril 2026

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20260403-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-04-2026

Publication le : 03-04-2026

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48